

25 MARS 2024

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue dans la salle de l'hôtel de ville à laquelle sont présentes mesdames les conseillères Allyson Cahill-Vibert, Shanna Roussy, Gaétane Hautcoeur et Doris Réhel et messieurs les conseillers Michel Rail, Yannick Cloutier et Nicolas Ste-Croix sous la présidence de la mairesse, madame Cathy Poirier. Sont également présents monsieur Jean-François Coderre, directeur général, et madame Gemma Vibert, greffière.

Madame la mairesse annonce l'ouverture de la séance à 19 h.

La présente séance, tel qu'il appert de l'avis de convocation, a pour but la prise en considération des sujets suivants :

1. Soumissions – Appel d'offres public – Fourniture et installation de deux (2) génératrices au diesel de 100 kW
2. Soumission de Distributions MKH – Couvertures, lits de camp et porte-voix
3. Soumission de Télécommunications de l'Est – Téléphone satellite et accessoires
4. Soumission de Télécommunications de l'Est – Radios portatives et accessoires

**RÉS. NO. 095-2024 : SOUMISSIONS – APPEL D'OFFRES PUBLIC – FOURNITURE ET
INSTALLATION DE DEUX (2) GÉNÉRATRICES AU DIESEL DE 100 kW**

CONSIDÉRANT QUE suite à la publication de l'appel d'offres public n° VP-SP-01-2024 pour la fourniture et l'installation de deux (2) génératrices au diesel de 100 kW, deux soumissions ont été reçues, soit :

- Le Groupe Ohméga – Division Construction inc. 334 724,42 \$, toutes taxes incluses;
- RFT Ltée : 557 675,89 \$, toutes taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE la soumission du Groupe Ohméga – Division Construction inc. s'avère être la plus basse conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Rail et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'accepter la soumission du Groupe Ohméga – Division Construction inc. au montant de 334 724,42 \$, toutes taxes incluses;

D'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, tout document permettant de donner suite à la présente résolution;

D'approprier les crédits nécessaires au paiement de cette dépense à même l'aide financière à recevoir de l'Agence de développement du Canada pour les régions du Québec dans le cadre du Fonds de rétablissement de l'ouragan Fiona.

RÉS. NO. 096-2024 : SOUMISSION – FOURNITURE COUVERTURES, LITS DE CAMP ET PORTE-VOIX

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Doris Réhel et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'accepter la soumission n° 245002 de Distributions MKH, datée du 14 février 2024, au montant de 8 855,32 \$, toutes taxes incluses, relativement à la fourniture de 50 couvertures en polyester d'urgence, classe 1, de 50 lits de situation d'urgence (lits de camp) 204, 1 kg maximum et d'un porte-voix de 30 W;

D'approprier les crédits nécessaires au paiement de cette dépense à même l'aide financière à recevoir de l'Agence de développement du Canada pour les régions du Québec dans le cadre du Fonds de rétablissement de l'ouragan Fiona.

RÉS. NO. 097-2024 : SOUSSION – FOURNITURE D’UN TÉLÉPHONE SATELLITE

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Gaétane Hautcoeur et résolu à l’unanimité des conseillères et des conseillers d’accepter la soumission n° 107336 de Télécommunications de l’Est, datée du 12 février 2024, au montant de 3 144,56 \$, toutes taxes incluses, relativement à la fourniture d’un téléphone satellite Indium 9555 de Readpost avec accessoires et forfait de 500 minutes pour un (1) an;

D’autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, tout document permettant de donner suite à la présente résolution;

D’appropriier les crédits nécessaires au paiement de cette dépense à même l’aide financière à recevoir de l’Agence de développement du Canada pour les régions du Québec dans le cadre du Fonds de rétablissement de l’ouragan Fiona.

RÉS. NO. 098-2024 : SOUSSION – FOURNITURE DE RADIOS PORTATIVES

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Allyson Cahill-Vibert et résolu à l’unanimité des conseillères et des conseillers d’accepter la soumission n° 107335 de Télécommunications de l’Est, datée du 12 février 2024, au montant de 21 672,22 \$, toutes taxes incluses, relativement à la fourniture de dix (10) radios portatives Hytera VHF, avec accessoires, et licence.

D’autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, tout document permettant de donner suite à la présente résolution;

D’appropriier les crédits nécessaires au paiement de cette dépense à même l’aide financière à recevoir de l’Agence de développement du Canada pour les régions du Québec dans le cadre du Fonds de rétablissement de l’ouragan Fiona.

Tous les sujets à l’ordre du jour ayant été traités, madame la mairesse annonce l’ouverture de la période de questions.

ADVENANT 19 H 16, monsieur le conseiller Nicolas Ste-Croix propose la levée de la présente séance.

**CATHY POIRIER,
MAIRESSE**

**GEMMA VIBERT,
GREFFIÈRE**

En signant ce procès-verbal, je reconnais que je signe toutes et chacune des résolutions qu’il contient.

**CATHY POIRIER,
MAIRESSE**